

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 133 (1988)
Heft: 1

Vorwort: Pourvu que soient sauves les apparences
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourvu que soient sauvés les apparences

«Sept ans après le délai fixé par les accords (de Lancaster House), le Gouvernement du Zimbabwe s'est employé, tout en respectant strictement la Constitution, à démonter progressivement le système politique en vigueur qui, selon lui, ne répond nullement aux circonstances du pays. Le système des sièges «réservés» à la minorité blanche a ainsi été aboli l'automne dernier.

Le pas suivant a été la fusion du parti de M. Mugabe, la ZANU-PF, et celui de son rival Joshua Nkomu, le ZAPU. Cette fusion a été scellée... par la signature d'un pacte qui prévoit la constitution d'un Etat à parti unique d'orientation marxiste-léniniste...»

Ainsi, à en croire le ton du communiqué de l'ATS, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, du moment qu'il y aurait strict respect de

la Constitution. Or, ce à quoi nous assistons une fois de plus et selon un schéma éprouvé, c'est au passage d'une démocratie perfectible à une dictature rigoureuse. Le beau progrès!

On nous permettra de rappeler que les nazis accédèrent légalement au pouvoir en leur temps. Et l'on nous permettra de ne pas oublier qu'ils ne prirent jamais la peine d'abolir la Constitution pour agir à leur guise.

Dans la même logique que celle du communiqué cité, il conviendrait sinon d'absoudre du moins d'aseptiser les 12 années d'un des régimes les plus avilis et avilissants qu'ait connus notre planète.

Notre vœu, en ce début d'année, c'est que l'on cesse de considérer superficiellement comme légitime ce qui n'est que légal.

RMS

P.S. Merci à cet abonné de Saint Gall qui nous a adressé copie d'un article de «Terre Nouvelle» présentant de manière singulière la situation au Mozambique et en Afrique du Sud.